

La déclaration d'impôts 2007 sur les revenus 2006 : Comment remplir la déclaration 2042 ?

La déclaration 2042 concerne la plus grande partie des contribuables.. En plus de la vérification de votre état civil et de vos coordonnées, elle permet de déclarer vos parts, vos personnes à charge, vos traitements et salaires et récapitule l'ensemble de revenus.

La page 1 concerne votre état civil, votre situation de famille, les charges de votre foyer fiscal, la redevance audiovisuelle et votre adresse au 1er janvier 2006.

ETAT CIVIL: Vos noms, prénoms, dates et lieux de naissance.

SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL: Indiquez si vous êtes célibataire, marié, en concubinage etc..

Vous devez indiquer le nombre d'enfants ou de personnes qui vivent dans votre foyer.

REDEVANCE AUDIOVISUELLE: Attention, ne cochez cette case que si vous n'avez pas de récepteur de télévision.

ADRESSE AU 1er JANVIER 2007: Ne remplissez ces cases que si vous avez déménagé en 2006.

C'est cette page que vous devrez dater et signer. En option vous pouvez ajouter votre N° de téléphone et votre adresse e-mail.

Cette page 2 concerne essentiellement les changements de votre situation en 2006.

Même si vous êtes célibataire, cette page permet à l'administration fiscale d'en savoir un peu plus su votre foyer.

SITUATION DU FOYER EN 2006: A ne remplir que si votre adresse de la page 1 est fausse ou incomplète.

PARENT ISOLE: Indiquez si vous vivez avec des enfants ou des personnes invalides, cela vous permettra de bénéficier de parts supplémentaires et de majorer la prime à l'emploi.

PERSONNES A CHARGE EN 2006: A ne remplir que si les indications de la page 1 sont fausses ou incomplètes.

RATTACHEMENT EN 2006 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS: Si vous accueillez un ou plusieurs de vos enfants en 2006, âgés de moins de 21 ans ou de moins de 25 ans s'ils sont étudiants, vous devez préciser leur nombre et leur état civil.

ADRESSE ACTUELLE EN CAS DE DEMENAGEMENT APRES LE 1er JANVIER 2007: Si vous avez déménagé depuis le début de cette année, vous devez le préciser ici.

REVENUS CONNUS: Un récapitulatif de vos revenus connus sont présents au bas de cette page et doivent être vérifiés.

Si vous devez les corriger, faites-le page 3.

La déclaration étant préimprimée, vous avez dans tous les cas la possibilité de rayer les montants inexacts et de placer les bons chiffres dans les cases blanches.

Cette page 3 concerne uniquement les revenus que vous avez acquis en 2006.

TRAITEMENT ET SALAIRES: D'une manière générale ce sont les salaires de votre emploi ou de votre chômage.

PRIME POUR L'EMPLOI: Il suffit de cocher la case si vous avez travaillé à plein temps ou d'indiquer le nombre d'heures.

Dans tous les cas, joignez un RIB, un RIP (La Poste) ou un RICE (La Caisse d'Epargne).

Au sujet de l'auteur

Les autres pages de la déclaration des impôts 2042: <http://www.aide-declaration.com/la2042/index.html>

